



La transition écologique dans le programme ERASMUS+

Version octobre 2024



PRINCIPES

Les priorités du programme Erasmus+ 2021-2027 :

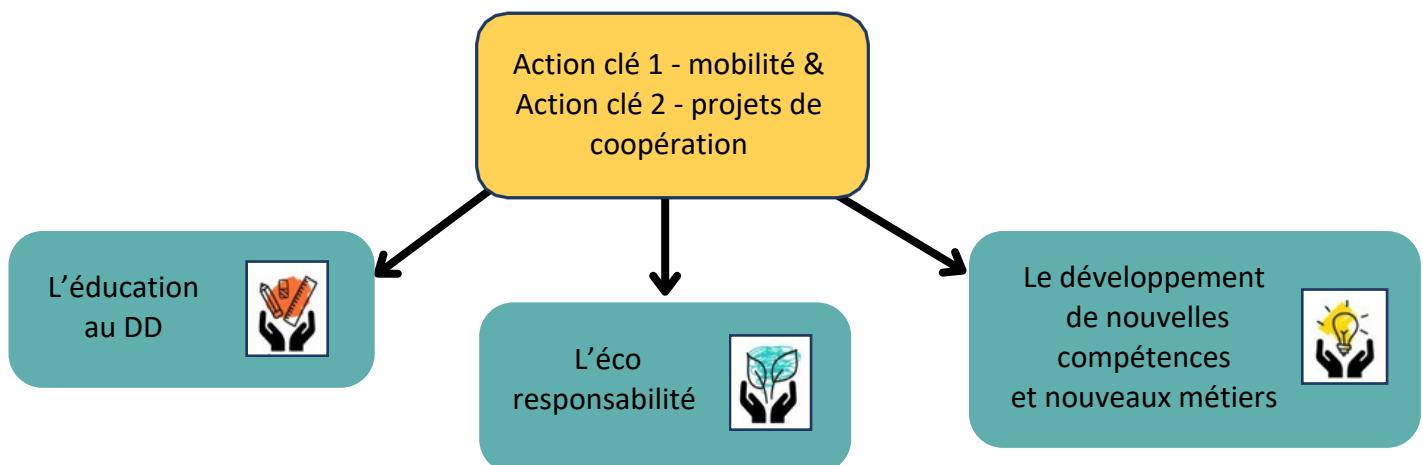
- lutte contre le changement climatique
- transition écologique.

Ce programme s'inscrit dans le [**Pacte vert pour l'Europe**](#), une stratégie de la Commission européenne visant la neutralité carbone d'ici 2050.

Erasmus+ 2021-2027 veut réduire son impact environnemental en :

- aidant les citoyens à développer des compétences pour la durabilité
- promouvant des comportements responsables
- encourageant des modes de transport durables.

Cette priorité repose sur **trois grands axes**, dans les mobilités (Action clé 1) et les projets de coopération (Action clé 2).





Axe 1 : l'éducation au Développement Durable

Les mobilités Erasmus+ aident les participants à mieux comprendre les enjeux environnementaux et à agir pour le changement.

Ainsi, ils pourront :

- économiser les ressources,
- réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone,
- limiter les déchets,
- choisir des options durables pour l'alimentation et les transports.

En découvrant d'autres modes de vie en Europe (ex. : infrastructures pour le vélo, tri des déchets) et des pratiques professionnelles écologiques (ex. : gestion de l'eau et de l'énergie), ils apprendront à adopter des comportements plus responsables et à agir pour le développement durable.



Axe 2 : l'éco responsabilité

L'écoresponsabilité dans Erasmus+ vise à limiter l'impact environnemental des projets.

- Transport : privilégier des moyens de transport moins polluants permet d'obtenir une aide financière supplémentaire.
- Projets : intégrer des principes écologiques dès la conception et pendant toute la mise en œuvre.
- Coopération : les projets axés sur l'environnement et la lutte contre le changement climatique reçoivent 3 points bonus à l'évaluation.
- Réunions et événements : réduire les déplacements, choisir des modes de transport durables, limiter les impressions et les objets promotionnels, privilégier une alimentation locale et des services numériques écoresponsables.



Axe 3 : le développement de nouvelles compétences/ nouveaux métiers

Les mobilités et projets de coopération d'Erasmus+ doivent aider les participants à acquérir des compétences pour la transition écologique.

Cela passe par :

- des stages dans les énergies renouvelables, l'agroécologie ou des entreprises engagées en RSE,
- la création de formations adaptées, comme la rénovation énergétique des bâtiments ou le tourisme écoresponsable.



DANS LES PROJETS ERASMUS+

Votre structure peut :

- **organiser des mobilités (Action clé 1).**
- **coopérer avec d'autres organisations en Europe et à l'international (Action clé 2).**

Les projets Erasmus+ peuvent contribuer à la transition écologique de plusieurs façons :

- **Éduquer au développement durable** : sensibiliser les participants aux enjeux écologiques à travers le choix du transport, l'observation des modes de vie et des pratiques professionnelles durables.
- **Définir une stratégie écologique** : rédiger une demande d'accréditation ou une Charte ECHE pour l'enseignement supérieur.
- **Adopter des pratiques écoresponsables** : privilégier les transports moins polluants (train, bus, covoiturage) et organiser certaines réunions à distance.
- **Compenser l'empreinte carbone** : envisager des actions pour réduire l'impact environnemental des projets.
- **Renforcer les compétences en développement durable** : intégrer l'écologie dans toutes les formations, y compris le développement rural.
- **Créer des programmes de formation pour les métiers verts** : adapter les études aux secteurs stratégiques pour la durabilité.
- **Échanger sur les enjeux écologiques avec des partenaires européens.**

MISE EN ŒUVRE DE LA PRIORITÉ ENVIRONNEMENT DANS ERASMUS+

Le guide Erasmus+ ([disponible ici](#)) détaille comment appliquer cette priorité.

Les actions s'organisent autour de trois axes :

- Éducation au développement durable : sensibiliser les participants aux enjeux écologiques.
- Éco-responsabilité : adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans les projets.
- Développement de nouvelles compétences et métiers : former aux métiers liés à la transition écologique.

Le schéma ci-dessous résume ces modalités.

Voir BOEN : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENC2333011N>



Cofinancé par
l'Union européenne

text it **EASY**



Les actions lors des mobilités et dans la conception et mise en œuvre des projets Erasmus+

1. L'éducation au Développement Durable



Enseignement supérieur

- engagement via la Charte ECHE pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Enseignement scolaire, formation professionnelle et éducation des adultes

- intégration de l'éducation au développement durable via l'accréditation et les standards de qualité.

2. L'éco responsabilité



Transports durables

- aide financière selon la distance (bornes kilométriques - 1) + bourse majorée jusqu'à 6 jours pour les trajets écoresponsables.

Tous les projets Erasmus+ (mobilités, partenariats, etc.) doivent intégrer des pratiques écoresponsables :

- lors des événements (conférences, rencontres...).
- dès la conception et la mise en œuvre des projets (2).

3. Le développement de nouvelles compétences et nouveaux métiers



Renforcement des compétences en transition écologique, notamment dans le développement rural.
Création de formations adaptées aux métiers stratégiques pour la durabilité.
Développement de stages dans des entreprises engagées dans la transition écologique.

- 1) *Transports éco responsables : train, bus, vélo et covoiturage*
- 2) *Pour les projets de partenariat en faveur de la coopération, des points supplémentaires attribués lors de l'évaluation*



Cofinancé par
l'Union européenne

text it **EASY**

Aide financière pour les transports durables : les participants qui choisissent un moyen de transport écologique reçoivent une aide plus élevée pour les frais de voyage et une prise en charge adaptée à la durée du trajet. (Pour les projets acceptés en 2024).

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
<p>10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 €</p> <p>+ <i>jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</i></p>	<p>10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 €</p> <p>+ <i>jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i></p>

CAS PRATIQUES



Jade effectue **un stage en Espagne dans une agence d'écotourisme**, en lien avec son Bac pro. Son école organise un concours pour valoriser les expériences Erasmus+ avec des transports durables (train, bus, covoiturage, vélo). Ce projet sensibilise les élèves aux alternatives à l'avion. Jade, qui n'était pas sportive, adopte le vélo pour ses trajets quotidiens de 3 km.



Étudiants en gestion et protection de la nature : certains partent au Canada pour un stage ou un semestre d'études. Bien que le voyage en avion soit inévitable, ils calculent leur empreinte carbone et adoptent des pratiques écoresponsables sur place (transports en commun, réflexion sur l'impact environnemental). À leur retour, ils partagent leur expérience pour sensibiliser les autres étudiants.



Steevy, **en Bac pro Entretien de jardins**, effectue un stage en Italie. Il découvre des techniques locales de maçonnerie et apprend à choisir des plantes résistantes à la sécheresse. Cette expérience lui fait prendre conscience de l'importance de la gestion de l'eau, un enjeu crucial pour la région du sud de la France où il souhaite travailler. Il pourra valoriser ces compétences lors de sa recherche d'emploi.

Exemple détaillé de calcul de subvention



Maya, **en Bac pro coiffure, part 12 jours en stage en Allemagne**. Elle choisit le train pour voyager de Cherbourg à Berlin (distance estimée à 1 097 km via [le calculateur de distance Erasmus+](#)). Son choix de transport durable lui permet de recevoir une aide de 417 € au lieu de 309 € (montant prévu pour l'avion) et d'obtenir 4 jours supplémentaires de prise en charge pour couvrir son temps de trajet.